




PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

**Monsieur le Maire
de la Commune de**

Dossier suivi par : Patricia DI LORETO 

57830 SAINT-GEORGES

Tél. : 03 87 24 31 29
Fax : 03 87 24 31 72
Mél : patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

Réf. : ASPE - L9

Objet : **Dossier de déclaration concernant
la création d'un forage pour l'alimentation en eau du
bétail à Saint-Georges – EARL Coin Hambourg**

Metz, le **12 AOUT 2014**

Accord immédiat

PJ : **Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, et des pièces modifiées reçues le 4 août 2014, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de forage pour l'alimentation en eau du bétail et le nettoyage des étables
sur la commune de 57830 SAINT-GEORGES**

Ce dossier a été déposé par : EARL du Coin Hambourg à 57830 SAINT-GEORGES

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2014-00058** en date du **12 AOUT 2014** accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien **me retourner un certificat d'affichage comportant le n° du récépissé de déclaration ci-dessus** et précisant les dates de publication à l'adresse suivante : Délégation départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre – C.S. 50257 – 57402 SARREBOURG CEDEX.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER